

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un portrait de
l'Infante Isabelle signalé par
M^e L. Motte, à Namur

26. 1885

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Portrait de l'Infante Isabelle.

Namur, le 5 Août 1879



Monsieur le Directeur,

comme suite à la lettre de la Commission Directrice des Musées,
en date du 2 août dernier, n° 1886,
j'ai l'honneur de vous faire connaître
que je compte faire reprendre le
portrait de l'Infante Isabelle au
Musée même. Si vous vouliez bien
faire déposer le tableau chez le
concierge, j'enverrais le chercher
demain 6 a^r, dans l'après-midi.

Agréez, M^e le Directeur, l'assur-
rance de ma parfaite considération.

L. Motte

Reçu le tableau dont s'agit

L. Motte

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

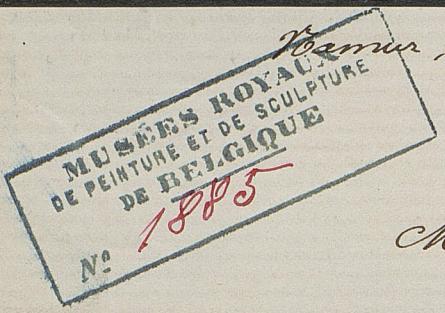
N° 1886.

Brou 2 Aout 1879

à M^{me} L. Mottez
rue des fossés 52
à Namur.

La C^o de Dir. des Musées
reçoit l'envoi à vous
d'informez qu'elle reprend
aujourd'hui le portrait de
l'infante Isabelle,
dont votre Lettre du 1^{er}
Juillet d'^r, nous annonçait
l'envoi.

Veuillez, M^{me} nous
faire connaître tout
intérêt que ce tableau
de la collection a
donné à ce tableau
d'après l'inf. de M^{me}
la C^o de Dir.
Le Secrétaire
M^{me}



Bruxelles, le 16 juillet 1879.

Monsieur le Directeur,

Ainsi que vous avez bien voulu m'autoriser par la lettre de la Commission Directrice des Beaux-Arts, en date du 5 juin dernier, en réponse à ma lettre du 16 mai, j'ai la faveur de vous faire parvenir le portrait portant l'inscription "Isabella Alustriaca". Je n'ai pas pu, à mon grand regret, vous le soumettre plus tôt, n'ayant pas eu l'occasion d'aller à Florence avant ces derniers jours: je ne puis non plus, ainsi que le demandait la lettre préparée, indiquer le prix qu'en demande le professeur, attendu que celui-ci ne connaît pas la valeur de l'œuvre.

Je vous serais très-reconnaissant, M^e le Directeur, si vous vouliez bien me faire connaître votre appréciation sur l'objet dont il s'agit, et en vous priant de m'excuser d'abuser de votre complaisance, je vous présente l'impression de mes sentiments les plus distingués.

L. Motte

rue des Fossés, 52. Bruxelles.



Bрюссель 5 Juin 1879

à M^{me} L. Mollet
Inspection des Chemins de fer de l'Etat
52. Rue des fossés
à Namur

La Commission d'archéologie me
charge de vous informer, en réponse à
votre du 16 Mars, qu'en possession
de celle-ci possède déjà plusieurs
fragments de l'infanterie Gobelle.
Cependant, si vous voulez bien lire
l'encart sur le portrait que vous signalez
à son attention, elle sera charmée
de l'examiner. Il sera rendu, toutefois,
en les faisant passer à tableaux
d'après la pris que son professeur
a demandé.

Ch. M. de l'Inst. de la Cité
Dent.

Le Secrétaire
M. H.

Namur, le 16 mai 1879

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

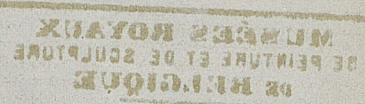
N° 1885

1885

Monsieur le Directeur,

Quoique n'ayant pas la facace de vous connatre, je prends la liberte de vous cerner au sujet de l'affaire suivante : me trouvant dernièrement aux environs de Florennes, j'ai eu l'occasion de voir une peinture parais-
sant très-ancienne et representant un portrait de femme en costume de religieuse. Je n'ai aucune notion en fait de peinture, et je n'ai pu, par consequent, juger de la valeur artistique de l'œuvre. L'inscription tracee au dessous du portrait, porte "Isabella Aus-
triaca". Quelle serait cette Isabelle d'Autriche ? Serait-ce la femme d'Albert, qui aurait pris le surnom d'Austriaca de la patrie de son mari ? L'historien Van Hasselt raconte qu'apres la mort d'Albert, Isabelle put l'habit religieux et que Rubens fit son portrait sous ce costume.

Non pas que je pense qu'il s'agisse ici de l'œuvre de Rubens, ce serait trop beau, mais peut-être en serait-il une copie par l'un de ses élèves. Si vous croirez utile de faire contrôler la chose, j'aurai l'occasion sous peu, je pense, de vous soumettre la piece à Bruxelles. Dès que vous auriez bien voulu me faire connaître votre maniere



de voir à ce sujet.

Veuillez excuser, M^e le Directeur, ma hardiesse à venir vous entretien de cette affaire peut-être sans importance pour un connaisseur, mais au sujet de laquelle j'ai tenu à demander l'avis d'un homme compétent. En attendant la faveur de recevoir quelques mots de réponse, je vous prie d'agréer mes salutations les plus respectueuses.

L. C. Mottet

Sous-Ingénieur des Chemins de fer de l'Etat,
Rue des Basses, 52. Namur.